

The background features a large silhouette of a man in a suit and hat smoking a cigarette on the left. In the foreground, there are several smaller silhouettes of people, including one holding a cigarette. The overall aesthetic is minimalist and graphic.

L'HOMME AU HARPON

Un documentaire transmedia
écrit et réalisé par

ISABELLE CHRISTIAENS

DOSSIER DE PRESSE



« Je m'appelle Alain, j'ai 45 ans. J'ai tiré une flèche de harpon dans la tête du mari de ma maîtresse. Il menaçait de la tuer si elle le quittait. Il n'en est pas mort. Aux assises, j'ai pris 14 ans et Muriel 15 ans.

Ça fait 4 ans et demi que je suis en taule. Le 10 octobre aura lieu mon TAP (tribunal de l'application des peines). Qui décidera si oui ou non je peux sortir en libération conditionnelle. Les circonstances ne sont pas très favorables pour moi. Michelle Martin vient de sortir, avec toutes les discussions que cela a entraînées. Ce n'est pas gagné! Il paraît que j'ai commis un acte barbare...

En fait, j'ai peur. Je vais faire comment pour trouver un boulot à 45 ans? Qui voudra d'un taulard? Y'a déjà pas de boulot pour les autres...

Mon combat pour ma réinsertion a commencé depuis quelques mois. Plus précisément, notre combat! Oui, j'ai charge de famille. Deux ados de 19 et 21 ans et mon papa de 74 ans. Le navire familial a sombré quand j'ai plongé et il continue à sombrer, inexorablement.

Ma seule ambition pour le moment, c'est de sortir pour pouvoir aider mon père. Il n'attend que ça. Je le lui dois bien! Ce n'est pas la liberté qui me manque le plus. C'est ma dignité. On n'est plus rien quand on est en prison. Plus rien quand on sort...

Je ne suis suivi par personne d'autre que par la poisse, un psychologue une fois par mois et une caméra. »

LE CONCEPT

Il s'agit de créer une expérience interactive d'immersion sur la problématique de la réinsertion post-carcérale. L'objectif étant de faire changer les mentalités, de casser les préjugés et les jugements à l'emporte-pièce.

NOTE D'INTENTION DE LA RÉALISATRICE

Se réinsérer, Ça veut dire quoi ?

Réinsérer : verbe transitif

Insérer de nouveau quelque chose quelque part : Réinsérer un maillon dans la chaîne. Agir pour que quelqu'un (handicapé, délinquant, drogué, etc.) puisse se réadapter à la vie sociale.

On parle presque tous les jours dans les média de justice, de prison, de conditions de détention, de procès, de libérations conditionnelles, de TAP... Par contre, la réinsertion, on en parle surtout dans des débats, des colloques pour des professionnels et entre professionnels. Peu de films destinés au grand public donnent la parole aux détenus et s'attardent sur la réalité de leur combat pour leur réinsertion. Pourtant, celle-ci est particulièrement difficile et aboutit souvent à un échec. Selon une enquête de 2012, 44 % des condamnés en Belgique récidivent.

Se réadapter... l'indispensable

Les préjugés et les clichés à l'égard de ces femmes et ces hommes qui, un jour, ont commis un crime ou un délit grave vont bon train. La réinsertion d'un détenu est une expérience rude, difficile mais peut-on imaginer à quel point ? Comment fait-on pour se réadapter à la vie quand on a passé des années dans 10m2 ? Comment redevenir un maillon dans la chaîne, et pas le faible ?

En janvier 2012, j'ai rencontré l'équipe de psychologues et d'assistants sociaux de l'ASBL RePeR qui s'occupe de la réinsertion de détenus. Je leur ai expliqué mes intentions, ma volonté de suivre un détenu lors de ses congés pénitentiaires. L'objectif étant d'être au plus près de la réalité, sans interview ni commentaire. Je voulais voir, sentir, comprendre, me plonger dans l'univers du détenu mais ne jamais le juger.

"Un détenu de la prison de Nivelles est d'accord de vous rencontrer"

Quatre mois plus tard, coup de fil. Un détenu accepte qu'on le suive, mais je ne connaissais encore rien d'Alain. En tapant son nom, je tombe sur cette histoire qui avait défrayé la presse il y a 5 ans : l'homme au harpon. Les articles que je lis me plongent dans une histoire peu banale.

Il a très vite accepté d'être suivi par une caméra pour témoigner de l'énorme difficulté de sa vie, de sa réinsertion mais aussi celle de sa famille. J'ai partagé sa vie et celle de sa famille pendant plus de 2 ans. En prenant le parti de l'intimité et du temps long, avec la volonté de restituer la complexité des choses et d'aller jusqu'au bout de cette quête interminable.

LE TOURNAGE

Depuis avril 2012, Isabelle Christiaens accompagne Alain durant chaque congé pénitentiaire, également durant ses comparutions devant le TAP et au Palais de justice pour le verdict.

Elle l'attend à chaque sortie de la prison de Nivelles, seule, caméra au poing et plonge avec lui dans son univers familial. Elle assiste à son combat et son naufrage... Son coup de folie a entraîné sa famille dans la misère. Tout le monde trinque et paie la note. Ils vivent nombreux dans une maison insalubre, trop petite, mal éclairée. La caméra saisit les moindres mots, moindres gestes pour essayer de comprendre. Le contrat avec Alain était clair dès le départ : il n'y aurait ni interview, ni commentaire. Il a fait comme si la caméra n'était pas là. Alain n'a pas le besoin de plaire et ils sont tous comme ça dans sa famille, il n'y a pas de faux-semblants ! Ils sont vrais, cash ! Les choses se disent, même si ça ne fait pas plaisir.

« J'ai vécu ce tournage comme un véritable feuilleton, ne sachant jamais ce qui allait se passer le mois suivant. Et c'est pourquoi, j'ai eu envie de le monter comme une série. »

LA SERIE DOCUMENTAIRE

En 8 X 26', le feuilleton documentaire suit pas à pas le retour d'Alain dans sa famille lors de ses congés pénitentiaires. Il a 36 heures par mois pour lancer ses démarches de réinsertion, ses recherches de travail ou de logement. 36 heures par mois pour retrouver sa place dans une famille à la dérive. Les surprises et les rebondissements ne manquent pas.

RESUME DES EPISODES

La trame de cette série se base sur trois fils narratifs : la famille, la réinsertion, le crime. Ces 3 fils s'entremêlent à chaque épisode, et sont mis en exergue au gré de l'histoire qui se déroule et des événements.



1er épisode : «Le congé du pénitent»

On découvre Alain dans un couloir de la prison, avant une comparution devant le Tribunal d'Application des Peines (TAP). Flashback sur les faits. Alain sort ensuite de prison en congé pénitentiaire pour 2 jours. On plonge dans son univers familial, il retrouve son père, sa fille Kim et son fils Jérémy. Kim lui annonce qu'elle est enceinte de son deuxième enfant. Jérémy se réfugie dans les jeux vidéo. Chacun fait comme il peut...



2ème épisode : «La famille tringue»

Nouveau congé pénitentiaire de deux jours quelques semaines plus tard. Son fils, Jérémy, a des ennuis. Il y a deux ans il a volé dans des voitures avec des copains et maintenant il doit passer devant le tribunal. Face à son fiston, Alain prend la pleine mesure de la conséquence de ses actes. Il doit à la fois gérer les problèmes familiaux et avancer dans ses démarches pour préparer sa libération conditionnelle. La victime lui a imposé l'interdiction de revenir habiter dans la maison familiale. Comment trouver un logement, quand on n'a pas d'argent ? Trouver un boulot semble impossible. Il faut s'accrocher ...



3ème épisode : «Une amie qui vous veut du bien...»

Les mois se suivent mais ne se ressemblent pas. La complice d'Alain a été libérée avec un bracelet électronique avant lui alors qu'elle avait pris un an de plus aux Assises. C'est un coup dur.

Autre coup dur: son fils a une nouvelle petite amie de 18 ans son aînée. C'est une ancienne détenue, elle a déjà quatre enfants et est à nouveau enceinte...

Alain est sous le choc, mais il n'a pas vraiment de leçon à donner



4ème épisode: «La victime et les corbeaux»

Nouveau congé. Alain doit passer des examens d'entrée en vue d'une formation en informatique. Il est un peu stressé mais confiant. En rentrant chez lui, il découvre Papy totalement déprimé. Il a beaucoup de mal à accepter que la complice de son fils soit sortie et lui, toujours pas. La famille se débat. Et les canchans vont bon train dans le quartier. La victime vient toujours boire son verre dans le bistrot d'en face et on raconte qu'il aurait tabassé son ex-femme...



5ème épisode : « La victime vous salue bien!»

Alain est d'une humeur de chien. Rien n'avance. La date de son TAP a été fixée et il n'est nulle part. Il ne trouve pas de solution pour se loger. Il faudra sans doute postposer le TAP. Convaincre Papy de déménager, est peut-être la solution. D'autant que parfois, la victime vient le narguer en garant sa voiture juste devant la porte de la maison...



6ème épisode : «Un acte barbare»

Le jour J est enfin arrivé. C'est le moment de se montrer à la hauteur et convaincre le tribunal qu'il peut prétendre recouvrer la liberté. Se défendre. Convaincre. Se remettre en cause. Avoir des regrets...



7ème épisode : «L'avocate et le procureur du roi»

Alain s'est défendu, il n'a plus la parole. C'est au tour de la directrice de prison, de la procureure du roi et de son avocate à entrer en piste. Chacun joue son rôle.

Alain est disséqué. «Ce n'est pas un psychopathe, c'est un névrotique ! » disent les rapports. Il est mis à nu. Comme s'il était absent. Et il encaisse...



8ème épisode «La sentence»

Sera-t-il libéré ou pas ? Alain ne le sent pas. Pourtant, il devrait l'être puisqu'il répond aux conditions posées par le tribunal. Il ne voit pas ce qu'il pourrait faire de plus.

Jérémy et Chantal ont déménagé. Papy les a aidés financièrement pour payer la garantie. Du coup, il a à peine de quoi se payer du pain. S'il pouvait au moins y avoir une bonne nouvelle...

Au Palais de Justice de Bruxelles, Alain attend le verdict...

LE DOCUMENTAIRE DE 75 MIN

C'est l'histoire d'un père et d'un fils.

Un père fatigué, usé, qui attend son fils comme le messie. Cela fait 5 ans qu'il est sous les verrous. Qui aurait pu imaginer que ce fils tant aimé puisse commettre un acte pareil ? « Ca n'est jamais arrivé dans la famille » dit le père. « Il était fou d'amour... ».

Alain est le fils unique. Il tente, vaille que vaille, de reprendre la place qu'il a perdue depuis cette tentative d'assassinat où il a écopé de 14 ans de réclusion. Il a purgé un tiers de sa peine et peut demander une libération conditionnelle. Alors il marche, avance, se bat, se laisse emporter par le tourbillon de la vie qui a avancé sans lui.

Il traverse la ville. On la reconnaît, elle est la nôtre, mais différente car on la sent à travers ses yeux. `

Il y a la maison. Encombrée de mille caisses, insalubre mais où règne malgré tout, la chaleur d'un foyer. Nettoyer, trier, aspirer- le sol, les escaliers, les plafonds - et un coup de torchon sur ce passé qui s'est sédimenté en couches de poussière.

Il y a les portes qui s'ouvrent et qui se ferment. Au propre comme au figuré. Chez le psychologue, au tribunal d'application des peines. Quand il retourne à la prison après avoir passé 36 heures à l'air libre.

Il y a ces regards, froids, distants, qui tentent de jauger s'il est apte ou non à reprendre une place dans la société. Sous condition.

Il y a Alain qui tente de les convaincre qu'il n'est pas psychopathe...

LE SERIOUS GAME

Que feriez-vous si vous étiez condamné à une lourde peine ? Aimerez-vous avoir une seconde chance ?

En parallèle à la série documentaire, et du documentaire de 75 min, un serious game (le premier de la RTBF Interactive), un jeu de rôle au ton réaliste, dans lequel l'internaute incarne un prisonnier en quête de sa libération conditionnelle.

Pourquoi la nécessité de prolonger cette expérience dans une opération transmedia ?

Parce qu'au fur et à mesure du tournage, je me suis posée mille questions. Sur la morale, l'amour, la famille, le regard de la société, la justice, la récidive, les juges, les victimes, les avocats, ...

Il m'apparaît évident que cette thématique de la liberté conditionnelle, qui mène naturellement et plus largement à la question du délit et de la peine dans nos sociétés contemporaines, constitue un potentiel formidable à exploiter dans une expérience interactive avec en filigrane cette question fondamentale : Y a-t-il une vie possible après la prison ?

Après avoir choisi son profil et le crime commis, le joueur entreprend les démarches en vue de sa potentielle libération conditionnelle. Il est confronté à des questionnements de la vie quotidienne d'un prisonnier lors de ses congés pénitentiaires. Si je sors de prison, où vais-je loger ? Comment vais-je gagner de l'argent ? Quelle attitude adopter face à la famille de la victime ? Les réponses à ces questions auront une influence sur son compte en banque et sur son moral. À la fin de son parcours, le joueur verra le tribunal d'application des peines remettre son avis en tenant compte de ses actions et décisions. Parviendra-t-il à obtenir sa libération conditionnelle ? Il devra se battre pour le tenter !

A la clé, si le joueur parvient au bout du serious game il pourra découvrir des épisodes bonus de la série documentaire qui seront uniquement disponible sur le web.

Ce serious game se joue en 16 étapes sur PC, tablette et smartphone ; soit environ 30 minutes de jeu. L'internaute peut arrêter le jeu et le reprendre quand il le souhaite. Il est également possible de jouer tout en visionnant la série documentaire (uniquement sur PC dans ce cas) : le « webspectateur » doit alors répondre à deux questions par épisode, ces questions faisant écho à la situation dans laquelle Alain, le personnage principal de « L'homme au harpon », se trouve.

Ce serious game s'inscrit dans le développement de la Webcréation et des dispositifs interactifs transmédia de la RTBF.

Pour jouer, rendez-vous dès le 12 mai sur www.rtf.be/harpon.

Pour suivre les débats et les différentes émissions autour de ce projet :

<http://www.rtf.be/webcreation/transmedia/l-homme-au-harpon>

Suivez nous sur Twitter: #harponRTBF

L'HOMME AU HARPON

*Que feriez-vous si vous étiez en prison, condamné à une lourde peine ?
Aimeriez-vous avoir une seconde chance ?
Il faudra vous battre pour obtenir votre libération conditionnelle...*

**Une expérience interactive combinant un jeu de rôle et 8 épisodes d'une série documentaire
pour faire vos premiers pas sur le chemin de la réinsertion.**

DÈS LE 12 MAI

FICHE TECHNIQUE

LA VERSION 75 min

IMAGE ET SON ISABELLE CHRISTIAENS
MONTAGE FRANCE DUEZ
ETALONNAGE STÉPHAN HIGELIN
MONTAGE SON OLIVIER MORTIER
MIXAGE PAUL HEYMANS
DIRECTION MUSICALE CARON M
MUSIQUE DU GÉNÉRIQUE BJ SCOTT

PRODUIT PAR

NOVAK PROD
OLIVIER DUBOIS-BERNARD DE DESSUS LES MOUSTIER- AMEL BOUZID-
JOHAN KNUDSEN-BENOIT VAN WAMBEKE-VINCENT CANART

EN COPRODUCTION AVEC

ARTE G.E.I.E.
CHARGÉE DE PROGRAMMES
CATHERINE LE GOFF
UNITÉ CULTURE
KORNELIA THEUNE
PRODUCTION
HEIKE LETTAU
CAROLINE KELSCH

ARTE BELGIQUE
CARINE BRATSLAVSKY

R.T.B.F. (TÉLÉVISION BELGE) - UNITÉ DOCUMENTAIRE
RESPONSABLE COPRODUCTIONS DOCUMENTAIRES
WILBUR LEGUEBE

AVEC L'AIDE DU

CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

LA SERIE DOCUMENTAIRE

IMAGE ET SON ISABELLE CHRISTIAENS
MONTAGE ISABELLE CHRISTIAENS
MONTAGE DES TEASERS ARNOLD BROTOKA
ETALONNAGE STÉPHAN HIGELIN
MONTAGE SON OLIVIER MORTIER
MIXAGE JEAN-FRANCOIS GOSSELIN
DIRECTION MUSICALE CARON M
MUSIQUE DU GÉNÉRIQUE BJ SCOTT
GÉNÉRIQUE SAM BODSON
HABILLAGE SONORE THIERRY PLAS
CONSEILLERS À L'ÉCRITURE EMMANUELLE DUPUIS
PATRICK DE LAMALLE

PRODUIT PAR

NOVAK PROD
OLIVIER DUBOIS-BERNARD DE DESSUS LES MOUSTIER-AMEL BOUZID-
JOHAN KNUDSEN-BENOIT VAN WAMBEKE-VINCENT CANART

EN COPRODUCTION AVEC

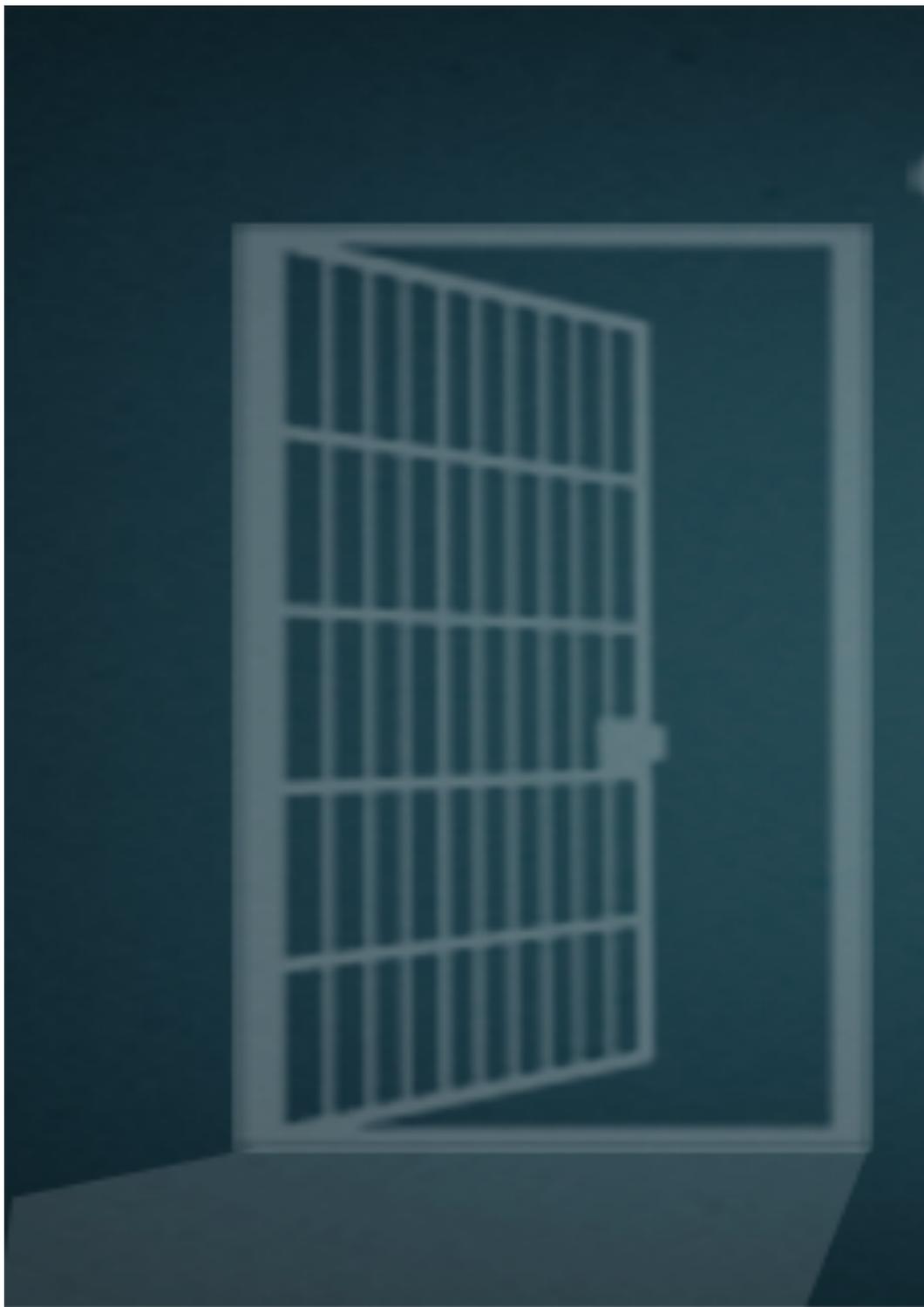
R.T.B.F. (TÉLÉVISION BELGE) - UNITÉ DOCUMENTAIRE
RESPONSABLE COPRODUCTIONS DOCUMENTAIRES
WILBUR LEGUEBE

AVEC LE SOUTIEN DE

LA V.R.T (Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie)

AVEC L'AIDE DU

CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



LE SERIOUS GAME

ILLUSTRATIONS & DESIGN

SAM BODSON

VERTICAL / CREAXIAL

CONCEPTION

ISABELLE CHRISTIAENS, PATRICK DE LAMALLE,
HERVÉ PÂQUE, CLÉMENT SAINT JEAN

RÉDACTION

JOHAN KNUDSEN

WEB DESIGN

CREAXIAL

DÉVELOPPEMENT & ANIMATION

CREAXIAL

PRODUIT PAR

NOVAK PROD

OLIVIER DUBOIS-BERNARD DE DESSUS LES MOUSTIER- AMEL BOUZID-JOHAN
KNUDSEN-BENOIT VAN WAMBEKE-VINCENT CANART

EN COPRODUCTION AVEC

RTBF (RADIO TÉLÉVISION BELGE FRANCOPHONE)

EQUIPE EDITORIALE RTBF INTERACTIVE

SOPHIE BERQUE, FRANCOIS JADOULLE, LUCIE REZSOHAZY

PRODUCTION COFINANCÉE PAR

PICTANOVO

RESPONSABLE DE LA CREATION- EXPERIENCE INTERACTIVE

PHILIPPE FREVILLE

ET PAR WALLIMAGE

DIRECTEUR

PHILIPPE REYNAERT

CONSULTANTS WEB

OLIVIER LENAERTS/ DOMENICO LA PORTA

DANS LE CADRE DU FONDS EXPERIENCES INTERACTIVES TRANSREGIONAL
WALLONIE / NORD PAS DE CALAIS

AVEC LE SOUTIEN DU

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS, ET DE CREATIVE WALLONIA



Contact presse :

RTBF - www.rtbf.be

Anne Schiffmann - Chargée de communication Documentaires
+32 2 737 20 31 / +32 477 76 84 80 / asch@rtbf.be

Jeanne NUTTE - Chargée de communication RTBF Interactive
+32 2 737 25 97 / +32 493 19 30 07 / jeanne.nutte@rtbf.be/
[@JeanneNutte](https://twitter.com/JeanneNutte)

Contact production :

NOVAK PROD - www.novakprod.be

Olivier Dubois - Producteur

+32 02 736 27 62 / +32 477 36 95 44 - olivier@novakprod.be

Amel Bouzid - Productrice

+32 02 736 27 62 / +32 479 654 706 - amel@novakprod.be

Contact distribution :

LIBERATION FILMS - www.liberationfilms.be

Joseph Coché - Distributeur

+32 02 217 48 47 / liberationfilms@skynet.be

Contact vente internationale :

SONUMA - www.pro.sonuma.be/fr

Rita Boey - Chargée commerciale

+32 02 737 43 94 / rib@rtbf.be

